



**BAREME DES HONORAIRES 2021
TOUTES TAXES COMPRISES (T.T.C.)
(Taux de la TVA en vigueur au 01/01/2021: 20%)**

TRANSACTIONS

Transaction sur immeubles:

- Vente inférieure à 130.000 €: forfait de 8.000€ TTC
- Entre 130.001 et 800.000€: 6% du prix de la vente
- Au-delà de 800.001€: 5% du prix de vente

Vente de terrains, immeubles commerciaux, garages et parkings :
10 % TTC du prix de vente.

Vente de fonds de commerce & droit au bail :

- Cession de fonds de commerce inférieure à 50.000€: forfait de 6000€ TTC
- Cession supérieure à 50.001€: 10% du montant de la cession TTC

**TVA en vigueur au 01/01/2021 soit de 20%.
Les montants seraient susceptibles de varier si le taux de la TVA venait à être
modifié en cours d'année.**